



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1

Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par monsieur le maire Claude Duplain, pour être tenue au lieu ordinaire des séances extraordinaires du conseil, le 3 avril 2023 à 13 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Adoption du Règlement 817-23 Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 000 000 \$ pour l'acquisition d'immeubles
- 1.2 Confirmation mandant l'Union des municipalités du Québec comme mandataire du regroupement d'achat d'assurances de dommages et de gestionnaire de risques - Regroupement Bécancour

2. Trésorerie

- 2.1 Aucun

3. Sécurité publique

- 3.1 Patrouille nautique par la Ville de Lac-Sergent et nomination de personnes et autorisation à appliquer la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada
- 3.2 Engagement des patrouilleurs nautiques pour la saison estivale 2023

4. Transport routier et hygiène du milieu

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Aucun

6. Loisirs et culture

- 6.1 Aucun

7. Période de questions

8. Levée de la séance

Donné le 30 mars 2023.

Chantal Plamondon, OMA

Greffière et directrice générale par intérim